

## « On leur apprend l'injustice dès 11 ans » : la colère des collèges de la rive gauche de Rouen



Les collèges Jean Texcier et Louise Michel ont manifesté devant la DSDEN lundi 23 juin 2025 Paris Normandie

Depuis lundi 23 juin 2025, les équipes pédagogiques des collèges Jean-Textcier au Grand-Quevilly et Louise-Michel à Saint-Étienne-du-Rouvray protestent contre des mesures prises pour la rentrée de septembre.

Entre les deux banderoles « Texcier, éducation en danger » et « collège Louise-Michel en colère », une trentaine d'enseignants et de parents d'élèves manifestaient lundi 23 juin 2025 devant la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), à Rouen. En cause, les conditions de la rentrée de septembre qui se dessinent pour les deux établissements.

## Collège Jean Texcier



L'équipe pédagogique du collège Jean Texcier protestait contre la fermeture d'une classe de sixième et les menaces qui pèsent sur les sections arts et handball de l'établissement Paris Normandie

En février, l'équipe pédagogique du collège Jean-Texcier, au Grand-Quevilly, a appris la fermeture d'une des quatre classes de sixième, en raison d'une baisse démographique. L'annonce a eu l'effet d'une douche froide et les enseignants se sont inquiétés d'une éventuelle menace sur les deux sections handball et Chaap (classe à horaires aménagés arts plastiques). « Le Dasen nous a assuré qu'il n'y avait aucun risque pour les sections. Les demandes de dérogations ne seraient pas une variable d'ajustement », relate Hélène Declercq, professeur de mathématique et professeur principale de sixième. Seul établissement de la Métropole proposant ces options, des élèves de secteurs éloignés, acceptés dans ces sections, demandent chaque année des dérogations afin d'intégrer le collège de Grand-Quevilly.

À la veille des vacances d'été, les professeurs ont appris que douze demandes de dérogations avaient été refusées par le rectorat : « huit en section Chaap et quatre en section handball. »

« Elle en a pleuré ! »

« Ma fille a réalisé dix productions pour la sélection. Elle a été retenue et le rectorat lui refuse la dérogation. Elle en a pleuré », s'offusque Fatma Mejri, mère d'élève, vivant à [Saint-Étienne-du-Rouvray](#). La famille a lancé un recours mais ils n'auront pas de retour avant fin août : « si elle n'est pas acceptée, ma fille sera scolarisée à la maison. Je ne me vois pas l'envoyer au collège sans son option. Et je n'ai pas les moyens de payer une inscription dans un établissement privé. On leur apprend l'injustice dès 11 ans ! ». Même discours pour Safa Ammar dont la fille, retenue en section handball, n'a pas obtenu de dérogation : « mes trois aînés ont été à Jean Texcier, en section Chaap, et j'en étais très contente. Je ne comprends pas pourquoi elle n'a pas obtenu de dérogation ! »

Une journée collège mort est organisée lundi 30 juin devant l'établissement et une audience à la DSDEN est fixée le 3 juillet à 17h30.

Collège Louise Michel



L'équipe pédagogique du collège Louise Michel proteste contre la suppression de 9h d'enseignement pour les élèves allophones Paris Normandie

L'équipe pédagogique du collège Louise-Michel, à [Saint-Étienne-du-Rouvray](#), pointait surtout la suppression de 9 heures d'enseignement, sur 18, en Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) : « c'est l'équivalent d'une classe en moins », éclaire Chloé Brusetti, professeur d'espagnol.

Par ailleurs, contrairement au collège Texcier, les effectifs augmentent à Louise-Michel : « mais nous ne savons toujours pas si nous allons avoir des ouvertures de classes. Et cela pourrait n'être voté qu'en septembre », poursuit Christine Moineau, professeur documentaliste. Enfin, l'équipe souhaitait dénoncer un « ras-le-bol général de la direction qui retient l'information ». Un rassemblement est prévu ce mardi 24 juin 2025 devant l'établissement, en signe de protestation. Les enseignants ont demandé une audience à la DSDEN.

Contactée, la DSDEN ne communiquera pas avant les deux audiences.